DECLARATION DE CANDIDATURE DU BINÔME

Candidat 1

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse professionnelle ou à défaut personnelle (retraité inactif, exercice exclusif à domicile, remplacement exclusif) :

Mode d’exercice (cocher le bon mode d’exercice) :

* Libéral
* Salarié
* Mixte

Titres (cocher le bon titre) :

* Masseur-kinésithérapeute diplômé d’Etat
* Masseur-kinésithérapeute détenteur d’une autorisation d’exercice délivrée par les services de l’Etat
* Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels (syndicats, URPS, associations) actuelles et passées :

Fonctions ordinales actuelles et passées :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales complémentaires :

Date de l’élection :

Conseil concerné par l’élection :

Fraction et scrutin concernés (cocher la bonne fraction) :

* Fraction 1 (scrutin 2023-2029)
* Fraction 2 (scrutin 2020-2026)

Collège électoral de candidature (cocher le bon collège) :

* Libéral
* Salarié

Signature candidat 1 :

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d’un homme et d’une femme. La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu’il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l’autre membre du binôme et qu’il joint son acceptation.

Candidat 2

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse professionnelle ou à défaut personnelle (retraité inactif, exercice exclusif à domicile, remplacement exclusif) :

Mode d’exercice (cocher le bon mode d’exercice) :

* Libéral
* Salarié
* Mixte

Titres (cocher le bon titre) :

* Masseur-kinésithérapeute diplômé d’Etat
* Masseur-kinésithérapeute détenteur d’une autorisation d’exercice délivrée par les services de l’Etat
* Autres :

Fonctions dans les organismes professionnels (syndicats, URPS, associations) actuelles et passées :

Fonctions ordinales actuelles et passées :

Je vous informe par la présente de ma candidature aux élections ordinales complémentaires :

Date de l’élection :

Conseil concerné par l’élection :

Fraction et scrutin concernés (cocher la bonne fraction) :

* Fraction 1 (scrutin 2023-2029)
* Fraction 2 (scrutin 2020-2026)

Collège électoral de candidature (cocher le bon collège) :

* Libéral
* Salarié

Signature candidat 2 :

Le binôme de candidats doit être obligatoirement composé d’un homme et d’une femme. La présente déclaration conjointe de candidature doit être revêtue de la signature des deux candidats à peine de nullité. Chaque membre du binôme peut également souscrire une déclaration individuelle de candidature dès lors qu’il mentionne les noms, prénoms et date de naissance de l’autre membre du binôme et qu’il joint son acceptation.